



## At puis consolidation puis rente

Par **jambedelaine**, le **06/11/2012** à **02:28**

Bonjour,

J ai eu un accident du travail en 2008, ensuite j ai travaillé en mi temps thérapeutique puis travail de nouveau.

il y a 1 an j ai recommence à avoir de très grosses douleurs à ma hanche (AT) après plusieurs examens j avais le cotylyse très abîme, suite à mon accident.

Depuis cette accident je marchais très mal, du coup j ai eu mon genou gauche qui me servait d appui qui a été endommagé.

Mon médecin m'a mis en rechute accepter par la sécu , j ai eu une convocation avec le médecin SS en juillet de cette année, ayant vu mon ortho avant le rdv celui ci m à dit opération du genou en septembre arthroscopie, expliquant cela au médecin de la sécu ce dernier m à dit me consolide pour qu il n y est pas d erreurs avec mon operation du genou et qu il fallait que mon medecin me mette en arret maladie.

J ai explique au medecin conseil que je devais me faire operer de la hanche, celui m a repondu quand j aurais la date il faudra que je me remette en AT, mais quand attendant pour qu il n'y est pas confusion j étais consolidé avec une rente de 14%.

Je souhaite savoir malgré cette rente provisoire, si mon médecin pourra me remettre en AT quand je me ferai operer !!!

Je précise que j ai reçu un recommandé me disant que j étais consolidé et par la suite la lettre pour la rente provisoire

Merci pour votre aide